

Janvier 2000

Version définitive

PROJET DE RÉORGANISATION
DE LA SALLE SAINT-BRUNO

(dans le cadre du prochain contrat de ville et au regard de nouvelles missions)

PRESENTATION

La dernière assemblée générale de la Salle Saint Bruno, en juin dernier, a validé le document « Perspectives 2000 » qui présentait les orientations, actions et missions que notre association entendait assurer. Ces perspectives ont été transmises aux différentes tutelles dans le cadre de la préparation du prochain contrat de ville 2000-2006. Plusieurs documents ont servi de base à cette réflexion comme : le bilan de 5 ans de la SSB, le bilan des associations (en décembre 1998), deux contributions pour les missions DSU à Paris (réalisées par les associations conventionnées et leurs équipes de développement local). Tous ces documents ont également été adressés à la Ville de Paris et à la Préfecture de Paris.

L'assemblée générale a également demandé à l'équipe des permanents de lui présenter une ébauche de **réorganisation des activités et des tâches de chaque permanent, ceci, en fonction de plusieurs paramètres :**

I) Les perspectives 2000 de la SSB

II) Les activités de l'association Salle Saint-Bruno, à bâtir désormais sous la forme de différents projets spécifiques avec leurs financements particuliers (contrairement à la convention globale en vigueur jusqu'alors) :

- a) Accueil-information, activité de médiation et mise à disposition de locaux
- b) Observatoire de la Vie Sociale : outils de connaissance du quartier
- c) Actions en faveur de l'emploi

III) La création de l'équipe de développement local sur le modèle des autres DSU parisiens (anciennement « assimilée MOUS » à travers les activités de l'ISQ et pour partie celles menées par l'Observatoire et l'Inter-service Emploi).

IV) Cadre juridique du projet d'Espace Multimédia (projet coordonné par 4 associations du quartier, pour lequel un coordinateur a été recruté pour animer et gérer un lieu spécifique).

V) Cadre juridique du dispositif Toxicomanie 18ème (embauche des 3 coordinateurs de quartier et des intervenants de la recherche -action, gestion du budget de fonctionnement et participation aux instances d'évaluation)

Enfin, il s'agit de produire la **traduction financière de l'ensemble de ces activités**, ce qui permettra aux administrateurs de se prononcer sur le **prévisionnel financier 2000**.

La prise en compte de l'ensemble de ces paramètres donne à la présentation de réorganisation qui suit un aspect qui peut apparaître quelque peu schématique et parfois approximatif (pour chaque salarié, descriptif du poste, des missions et tâches avec les estimations en temps de travail).

Cependant, cette présentation relate bien la multiplicité des tâches, de qui fait quoi?, en intégrant le partage de certains permanents entre les missions propres à l'association, d'une part, et les missions de développement local.

REPARTITION DES TACHES DES SALARIES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS (Janvier 2000)

(Missions et *pourcentage-temps* approximatif)

Les missions de la Salle Saint-Bruno s'organisent autour de différentes conventions : activités de la SSB, porteur juridique de «l'Espace Multimédia», développement local de quartier/Politique de la ville, porteur juridique du dispositif Toxicomanie.

- **Organisation, suivi-évaluation, financement et gestion, des activités et du personnel de la Salle Saint-Bruno**
- **Supervision du SSB-Infos.**

Bernard VACHERON Directeur à *plein-temps* aidé par :

Sonia KERDANET à *1/2 temps* (à la gestion financière des activités de la SSB)

Moncef LABIDI à *10% temps* (à l'élaboration du SSB-Infos sur les activités de la SSB et aide au montage de dossiers de subvention)

Stéphany BRIAL-COTTINEAU *10% temps* (à l'organisation des activités de la SSB)

Réunion d'équipe hebdomadaire : circulation de l'information, échange, confrontation, ...

1. ACTIVITES DE L'ASSOCIATION SALLE SAINT-BRUNO

Instance de suivi des activités de la SSB : Bureau et Conseil d'Administration de la SSB

- **Locaux-Accueil-Médiation :**

Accueil-information et activité de médiation, ainsi que mise à disposition de locaux au profit des habitants, des associations et des services-publics, participation aux formations, aide au montage des dossiers d'investissement, agencement et suivi de l'entretien des locaux, gestion des stocks.

Mohamed DJALO : Coordinateur à *plein-temps*

- **Observatoire de la Vie Sociale outil de connaissance du quartier de la Goutte d'Or :**

Muriel CUNY Coordinatrice à *1/2 temps*

Etudes-diagnostic (dont Tableau de Bord de la Vie Sociale), espace documentaire, présentation du quartier.

Moncef LABIDI Coordinateur à *15% temps*

Formations aux pratiques culturelles, présentation du quartier, déjeuners-débats.

- Actions en faveur de l'Emploi (activité propre à la Salle Saint-Bruno)

Objectifs : aider au développement de projets en apportant notamment une expertise technique pour les créateurs d'activités, au profit des habitants et des acteurs locaux agissant dans le domaine social ou économique.

Œuvrer au maintien de l'emploi en agissant, en particulier, auprès de commerçants, artisans et associations.

Élargir le champs des débouchés professionnels en lien étroit avec les associations du quartier.

Animer et développer les réseaux de partenaires adhérant aux objectifs pré-cités.

Stéphany BRIAL-COTTINEAU Coordinatrice à *10% temps*

Sonia KERDANET Conseillère en projet à *1/2 temps*

2 . ESPACE MULTIMEDIA (SSB porteur juridique)

Instance de suivi : groupe interassociatif (ADOS, APSGO, LAGO, SSB)

Objectif : Gérer et animer un «Espace Multimédia de quartier», coordonné par des associations, ayant pour finalité de développer l'accès aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, tant pour les associations que pour les habitants.

En ce qui concerne plus particulièrement la SSB, qui sert de cadre juridique à cette opération : montage du site SSB et de ses autres projets (espace documentaire, acteurs économiques, accès aux droits, guides, ...).

Stéphany BRIAL-COTTINEAU référent provisoire de la coordination à *5% temps*

Laurent VEZIE Coordinateur à *plein-temps*

3. DEVELOPPEMENT LOCAL DE QUARTIER

Instances de suivi : CLC, Comité de pilotage local (regroupant, sous la coordination du chef de projet et de l'équipe de développement local, des représentants des tutelles, des associations, des élus locaux, de la SSB, ainsi que toute personne ou organisme ressource autant que de besoin), Conseil d'Administration de la SBB.

Chef de projet : Pierre-François SALVIANI.

Modalités de fonctionnement :

Les attributions du Chef de projet, de l'équipe de développement local, y compris celles des emplois-jeunes de la Ville de Paris, ainsi que de la Salle Saint-Bruno en tant qu'association conventionnée, devraient faire l'objet d'un **cahier des charges** précis (rôles, missions, relations de travail, ...).

Les associations conventionnées ont transmis en mai et novembre derniers leurs contributions pour les missions de développement social urbain sur les sites parisiens de la politique de la ville à la Préfecture de Paris et à la Ville de Paris. Elles **insistent principalement sur les points suivants :**

a) « Principes à respecter si l'on veut qu'une démarche de développement social urbain s'instaure dans les quartiers, et que les équipes de développement local réussissent dans leur entreprise :

La neutralité :

l'égalité vis à vis de l'Etat et de la Ville, mais aussi de la scène associative, garantit son action et sa légitimité ;

La technicité :

la technicité spécifique du DSU est basée sur le partenariat, la transversalité, le diagnostic partagé, l'évaluation, la recherche de cohérence et de complémentarité ;

La proximité :

les équipes doivent demeurer au cœur du quartier et agir au plus près des habitants et des acteurs locaux. »

b) « Il est important de **reconnaitre le rôle des associations conventionnées** en terme de conseils techniques et d'encadrement de l'équipe de développement local. Pour ce faire, des rencontres d'échange, de concertation, voire de régulation sont indispensables entre l'équipe, le chef de Projet et l'association. »

c) « Par ailleurs, une réflexion étroite et régulière nous paraît également indispensable entre le Chef de projet et l'association pour permettre une **bonne gestion de l'équipe et une compréhension commune du projet global.** »

d) « Les associations conventionnées insistent sur **l'importance du rôle du Comité de pilotage local** car ce sont sur les décisions prises et validées en Comité de pilotage qui permettent à l'équipe de développement local d'agir au quotidien.

Ce Comité est l'instance qui **permet de faire le bilan régulier des actions et de dresser les perspectives, ceci dans un cadre inter-partenarial** en lien avec les orientations et décisions de la CLC. »

e) « **L'équipe locale et l'association conventionnée** se retrouvent, de par leurs missions, au carrefour des acteurs locaux, des institutions et des habitants. A ce titre elles pourraient avoir **un rôle d'interpellation, de suggestion, de diagnostic, sur les problématiques locales qu'elles perçoivent**. Elles pourraient également proposer des pistes de solutions ou des projets innovants, apporter un éclairage en vue de faciliter les prises de décisions. »

Missions de l'équipe de développement de la SSB :

Informations :

a) Nous disposons de deux équivalents temps-plein et de deux emplois-jeunes de la Ville de Paris (avec le problème du manque de place à la SSB pour les accueillir).

b) Les différentes missions thématiques attribuées à Moncef, Stéphany et Muriel n'interdisent pas, si nécessaire, une polyvalence entre eux;

c) Enfin, les axes majeurs du prochain contrat de ville pris, à ce jour, par la Préfecture de Paris et la Ville de Paris tournent autour de trois thèmes : la sécurité / la prévention / l'emploi.

Période transitoire :

Les missions et les activités déclinées, ci-après, correspondent à l'existant et aux « chantiers » en cours. Elles seront poursuivies pendant la période transitoire s'étalant sur le premier semestre 2000. En effet, le retard défini dans l'élaboration des orientations du prochain contrat de ville par la Région, la Ville et l'Etat nous oblige à fonctionner de la sorte, sur la base d'un avenant apporté à notre précédente convention d'une durée de six mois.

En juin prochain, nous devrions aboutir à une nouvelle convention (pluri-annuelle ?), négociée dans le cadre des orientations définitives. Des missions demeureront et seront développées, de nouvelles seront mises en œuvre, d'autres seront peut-être abandonnées.

Moncef LABIDI Chargé de mission à 3/4 temps

Un emploi-jeune de la Ville de Paris Agent de développement à *plein temps*

- Accès aux droits (CODAC, Maison Justice, ...)
- Santé (Pôle Santé, Plate -forme gérontologique, ...)
- Coordination logement
- Questions d'urbanisme et cadre de vie (opération Château Rouge, propreté et nuisances,...)
- Contrat Educatif Local (REP, activités peri et extra scolaires, ...)
- Guides (des services, péri-scolaire, catalogue alphabétisation, ...)
- Petite enfance
- Information/orientation (activité qui s'articulera avec les missions de Mohamed et qui sera assurée par l'un des agents de développement sur 1/4 temps)
- Contribution au SSB-Infos/Développement local

Articulation étroite du travail avec les autres chargés de mission et agents de développement;

Stéphany BRIAL-COTTINEAU Chargée de mission à *3/4 temps*
Un Emploi-Jeune de la Ville de Paris agent de développement à *temps-plein*

- **Emploi et développement économique**
- **Parcours formation**
- **Contrat Local de Sécurité** (points « chauds » et incivilité, ...)
- **Aides au montage des dossiers et guide des différents financements**
- **Contribution au SSB-Infos/Développement local**

Articulation étroite du travail avec les autres chargés de mission et agents de développement

Muriel CUNY chargée de mission à *mi-temps*

- **OVS-Développement local**
 - **Etudes, diagnostics et évaluations à la demande des partenaires**
- Articulation étroite avec les autres chargés de mission et agents de développement

4. DISPOSITIF TOXICOMANIE 18ème (SSB porteur juridique)

Salle Saint-Bruno : cadre juridique d'une partie du dispositif.

En charge du financement et de la gestion du personnel d'encadrement et du budget de fonctionnement global de l'opération, hors-mis les premières lignes.

Participation de la SSB au comité de suivi et de coordination, au comité de pilotage et au comité technique.

Philippe DURAND Coordinateur : quartier de la Chapelle

Barbara BERTINI Coordinatrice : quartier de la Goutte d'Or

Géraldine ORTEGA Coordinatrice : quartier Simplon-Clignancourt

Catherine PEQUART et Frédérique DROGOUL : sont en charge de la recherche-action

REPARTITION DES TACHES DES SALARIES DE LA SALLE SAINT-BRUNO

SSB					SSB : porteur juridique	Convention	Convention	
Postes par secteur	EMPLOI	LAM	OVS / Espace documentaire	Multimédia	Toxicomanie	Equipe de développement Local		
M DJALO		100%					Emploi	Autres
Mlle CUNY			50% Etudes et outils de connaissance du quartier					50% Diagnostics Evaluation
M LABIDI			25% Formation					75%
Mme BRIAL COTTINEAU	10%	5%	5%	5%		25%	50%	25%
Mlle Kerdanet	60%	5%	5%	5%		100%		
M DURAND						100%		
Mme ORTEGA						100%		
MmeBERTINI						25%		
MmePEQUART (temps partiel)						25%		
Mme DROGOUL (temps partiel)								
M VEZIE				100%				
M VACHERON	20%	15%	20%	5%		15%	10%	15%
Ménages (2/3 temps) Mme MINTE et Mme KAMARA	5%	20%	5%	5%			15%	15%
Equivalent emploi	95%	145%	110%	120%	390%	75%	180%	
EJ MOUS n°1						100% Emploi		
EJ MOUS n°2							100% Autres	

Au niveau de l'équivalent temps plein, la SSB dispose d'un peu plus de 11 postes pour 14 salariés. Plus les deux emplois-jeunes de la Ville de Paris qui seront mis à disposition de la SSB dans le cadre de l'équipe de développement local (16 personnes).

REPARTITION DES CHARGES PAR ACTIVITE DE LA SALLE SAINT-BRUNO ET DES DIFFERENTES CONVENTIONS SIGNEES

CHARGES	EMPLOI	LAM	OVS	EDL E *	EDL A *	MULTIMEDIA
CLASSE 60	33 210	65 910	41 480	5 635	5 635	27 600
Eau et électricité	16 520	32 830	20 650	3 500	3 500	12 000
Fournitures administratives	7 790	15 480	9 730	1 250	1 250	5 000
Divers fournitures	400	700	500	135	135	10 000
Fournitures entretien petit équipement	6 800	13 600	8 500	750	750	0
Alimentation	1 700	3 300	2 100	0	0	600
CLASSE 61	34 920	74 130	44 750	3 225	3 225	102 000
Locations et charges	16 520	32 830	20 650	0	0	80 000
Entretien et réparations	10 100	20 000	12 600	2 000	2 000	10 000
Documentation	2 000	1 000	5 000	250	250	7 000
Assurance	5 000	20 000	5 000	750	750	5 000
Conférences	1 300	300	1 500	225	225	0
CLASSE 62	46 090	74 130	51 990	8 742	8 743	50 000
Honoraires	23 700	46 960	29 500	4 967	4 968	19 000
Annonces et insertions	1 000	5 500	1 000	150	150	0
Déplacements et missions	5 750	5 750	5 750	375	375	0
Frais postaux	4 000	4 000	4 000	750	750	5 000
Téléphone	11 100	11 100	11 120	2 500	2 500	10 000
Internet	0	0	0	0	0	16 000
Services bancaires, cotisations et divers	540	820	620	0	0	0
CLASSE 63	36 320	52 260	43 280	18 408	38 972	21 470
Formation continue	5 000	5 000	5 000	920	920	8 000
Taxes sur salaires	20 640	26 200	25 060	15 488	36 052	12 720
Autres impôts locaux	10 500	20 700	13 000	2 000	2 000	0
Redevance	180	360	220	0	0	750
CLASSE 64	228 060	320 450	290 240	190 309	458 556	181 200
Rémunération	147 856	210 890	192 640	127 620	315 084	127 200
Charges patronales	77 804	104 760	94 600	62 689	143 472	54 000
Médecine du travail	1 200	2 400	1 500	0	0	0
Autres charges	1 200	2 400	1 500	0	0	0
CLASSE 65	0	0	0	0	0	54 847
Participation aux frais de gestion	0	0	0	0	0	54 847
CLASSE 67	800	1 500	1 000	0	0	0
Charges exceptionnelles	800	1 500	1 000	0	0	0
CLASSE 68	8 000	40 000	8 000	4 275	4 275	0
Dotations aux amortissements	8 000	40 000	8 000	4 275	4 275	0

TOTAL

387 400 628 380 480 740 230 594 519 406 437 117

TOTAL EDL

750 000

TOXICOMANIE	
CLASSE 60	150 000
Eau et électricité	42 000
Fournitures entretien pt équipement	46 000
Fournitures administratives	40 000
Alimentation et divers	10 000
Autres fournitures	12 000
CLASSE 61	158 000
Locations et charges	100 000
Entretien et réparations	10 000
Documentation	5 000
Assurance	5 000
Maintenance	0
Colloques	5 000
Formation	28 000
Editions	5 000
CLASSE 62	70 000
Personnel extérieur	20 000
Missions et réceptions	10 000
Frais postaux	5 000
Téléphone	35 000
CLASSE 63 et 64	1 172 000
Impôts	90 000
Taxes sur salaires	60 000
Rémunération du personnel	562 000
Charges patronales	235 000
Intervenants recherche action	163 000
Primes D/F + repos compensateurs	62 000
CLASSE 65	150 000
Participation aux frais de gestion	140 000
Frais de terrain et fonds de solidarité	10 000
CLASSE 68	10 000
Dotations aux amortissements	10 000

TOTAL

1 710 000

* EDL E : équipe de développement local sur l'emploi

* EDL A : équipe de développement local autres

PREVISIONNEL FINANCIER DE LA SALLE SAINT-BRUNO (secteur Emploi, LAM, OVS, Multimédia, Equipe de développement local et Toxicomanie)

CHARGES	
CLASSE 60	329 470
Eau et électricité	131 000
Fournitures administratives	80 500
Divers fournitures	11 870
Fournitures entretien petit équipement	76 400
Autres fournitures	12 000
Alimentation	17 700
CLASSE 61	420 250
Locations et charges	250 000
Entretien et réparations	66 700
Documentation	20 500
Assurance	41 500
Conférences, colloques	8 550
Editions	5 000
Formation	28 000
CLASSE 62	309 695
Personnel extérieur	20 000
Honoraires	129 095
Annonces et insertions	7 800
Déplacements et missions	28 000
Frais postaux	23 500
Téléphone	83 320
Internet	16 000
Services bancaires, cotisations et divers	1 980
CLASSE 63	360 710
Formation continue	24 840
Taxes sur salaires	196 160
Autres impôts locaux	138 200
Redevance	1 510
CLASSE 64	2 690 815
Rémunération	1 683 290
Charges patronales	772 325
Intervenants recherche action	163 000
Primes D/F + repos compensateurs	62 000
Médecine du travail	5 100
Autres charges	5 100
CLASSE 65	204 847
Participation aux frais de gestion	194 847
Frais de terrain et fonds de solidarité	10 000
CLASSE 67	3 300
Charges exceptionnelles	3 300
CLASSE 68	74 550
Dotations aux amortissements	74 550

TOTAL

4 393 637

PRODUITS	
POSTE 74	4 137 516
Ville de Paris (Politique de la Ville)	1 155 000
SSB	550 000
Toxicomanie	160 000
Equipe de développement local	375 000
Multimédia (DAC)	70 000
Préfecture (Politique de la Ville)	665 000
SSB	90 000
Multimédia	50 000
Toxicomanie	150 000
Equipe de développement local	375 000
FONJEP (SSB)	70 000
FAS	150 000
SSB	100 000
Multimédia	50 000
CNASEA	190 020
Multimédia	95 010
SSB	95 010
EDF-GDF	47 496
Multimédia	23 748
SSB	23 748
DASS (Toxicomanie)	800 000
CAF (Multimédia)	20 000
CAPARIF (Multimédia)	8 000
Fondation RATP (Multimédia)	50 000
FSE / DIV (SSB)	332 000
Conseil Régional	650 000
SSB	50 000
Toxicomanie	600 000
POSTE 75	253 121
Participation Salles SSB	90 000
Participation des usagers Multimédia	70 359
Participation Salle Polonceau	42 500
Participation photocop et fax	20 062
Recettes formation	30 000
Tableau de bord	200
POSTE 77	3 000

TOTAL

4 393 637